

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.
Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



N° 897 du 22 janvier 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

En un clic,
payez votre
TVM
par
Money 
sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play



OTR FEDER FOUR BASSR
www.otrtg

Enjeux africains
et internationaux

CONVERGENCE DE VUES ENTRE LOMÉ ET KIGALI

Succession de Feu
Abosse Sotome

**LE SIEUR KOUMONDJI
KOMLANGAN TÉTÉ
SAMUEL DÉSORMAIS
DANS LE VISEUR DES
AYANTS DROIT** Page 6

Préfecture de Bassar

**L'ASSOCIATION EBBA ET
LES CADRES NATIFS DU
MILIEU DOTENT LE** Page 4
**LYCÉE DE BASSAR D'UNE
SALLE INFORMATIQUE
ÉQUIPÉE DU MATÉRIEL**



Rehaussement du seuil
d'assujettissement
à la TVA

**LE COMMISSAIRE
GÉNÉRAL PAR
INTÉRIM DE L'OTR
RAPPELLE LES
TERMES** Page 7

Togo-Troubles de coloration d'eau au robinet dans le golfe7

LA TdE EXPLIQUE ET ASSURE QUE DES DISPOSITIONS SONT PRISES POUR RÉSORBER LE PHÉNOMÈNE

Depuis quelques jours, certains quartiers et leurs environnants dans le golfe7, notamment Wonyomé, Lankouvi, Yokoè, Sagbado et Ségbé observent des casses et des troubles de coloration d'eau au robinet. Cette situation serait due selon la TdE qui a publié un communiqué à cet effet, « à l'augmentation des pressions dans les conduites et à l'écoulement d'eau dans les conduites restées vides ».

« La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son ai-



mable clientèle de la Commune Golfe 7, qu'en pré-lude à la mise en service du nouveau château d'eau de Logoté, des essais de pompage et des tests hydrauliques sont effectués dans la zone pour s'assurer, non seulement de la performance des ouvrages et équipements du réseau, mais aussi de la zone d'influence du château et de la satisfaction des besoins de la population. À cette occasion, des casses et des troubles de coloration d'eau au robinet, dus à l'augmentation des pressions dans les conduites et à l'écoulement d'eau dans les conduites restées vides, sont observés dans les quartiers environnants du château tels que : Wonyomé, Lankouvi, Yokoè, Sagbado et Ségbé », dit le communiqué.

La société précise que des opérations de purges de réseau sont en cours pour résorber le phénomène de coloration observé au robinet. En outre, ajoute, le communiqué, « des interventions sur réseau sont organisées pour la réparation des casses ».

La TdE qui présente ses excuses aux abonnés des zones concernées par ce désagrément, invite les populations à signaler toute zone de fort trouble en appelant les numéros verts suivants : 92 26 66 66 ou 92 23 33 33.

GNASSINGBÉ EYADÉMA, UN COMBATTANT POUR LA NOBLE CAUSE, LA PAIX

Décédé le 05 février 2005, après plus de trois décennies de règne à la tête du Togo, Gnassingbé Eyadéma aura consacré sa vie de dirigeant, pour une noble cause, celle de la recherche de la paix et de la stabilité pour son pays, mais aussi ailleurs en Afrique. Son long règne à la tête de son pays, démontre l'amour que le vouait sa popula-

nir la paix dans le monde. Tous ces faits ont donné raison à celui qui avait traversé les sifflements de balles de fusils à la recherche de la paix au Tchad, Gnassingbé Eyadéma. Les ivoiriens s'en souviendront de son rôle pour ramener l'amour entre les frères ennemis de ce pays qui s'étaient livrés à une guerre civile en 2002. C'est dans ce combat

appelé jadis " Suisse de l'Afrique ", tire cette dénomination du fait de cette paix, et de cette stabilité ajoutées à la sécurité légendaire qu'on reconnaît au pays de part de le monde. Certes l'avènement du vent du multipartisme va quelque peu ralentir cet élan, mais vite à la main a été reprise, et le pays a retrouvé ses marques avec son successeur.



Aujourd'hui, cet héritage a su être conservé, et le successeur s'emploie à le maintenir. L'intervention du Togo dans la résolution de plusieurs crises diplomatiques, est la preuve de cet esprit légendaire qu'il a légué, sans oublier la participation des contingents militaires togolais à plusieurs opérations de maintien de la paix dans beaucoup de régions dans le monde.

tion, au regard de son engagement pour le bien-être de celle-ci. « Sans la paix aucun développement n'est possible », avait-il l'habitude de dire, et ceci à juste raison.

Aujourd'hui, les faits dans nombre de pays en Afrique et dans le monde confirment qu'il avait raison. En Afrique, la région du Sahel est confrontée à une instabilité sans précédente, qui a contaminé presque toute l'Afrique de l'Ouest. L'Afrique centrale n'en n'est pas épargnée, rendant difficile l'engagement des dirigeants à permettre à leur peuple de vivre décemment, notamment, de se nourrir, de se vêtir, de mener à bien les activités économiques etc...

Ailleurs en Asie, les pays comme la Syrie, la bande de Gaza, Israël, le Liban sont dans une instabilité inquiétante. L'Ukraine et la Russie sont dans une confrontation à n'en point terminer. Autan de foyers de tension qui empêchent le développement des nations devant l'impuissance de l'ONU et d'autres organismes chargés de mainte-

qu'Eyadéma "le baobab", comme l'aimaient appeler certains du fait de son charisme et de son intelligence qui lui ont permis de durer au pouvoir en plus de l'amour de son peuple, va échapper à plusieurs tentatives d'assassinats, dont l'une sera celle liée à l'accident de Sarakawa, un village situé au nord du Togo dans la région de la Kara. L'histoire raconte que c'est son opposition à livrer le pays à vil prix à travers l'extraction des mines aux colons qui lui a valu cet attentat le 24 janvier 1974 où l'avion qui le transportait a fait un accident au-delà des montagnes de djamdè. Mais il en sortira vivant de cet accident, mais certains de ses compagnons perdront leur vie. Mais ces attentas ne vont pas ébranler sa détermination à faire de son pays, une nation prospère, où investisseurs et autres débarquaient, parce qu'il y avait la paix et la stabilité. La sécurité de son pays a été au premier rang de son combat, d'où le choix de Lomé pour l'organisation des différentes rencontres internationales. Le Togo

Le Togo étant un héritage commun, faisons donc en sorte que cette paix, cette stabilité, et surtout cette sécurité soient toujours de mise. Ne perdons surtout pas de vue que beaucoup d'autres pays aimeraient être à la place du Togo.

La situation que vivent certains de nos compatriotes dans le nord du pays devraient nous interpeller, afin qu'on laisse de côté nos égos liés à la soif du pouvoir, pour faire face ensemble au phénomène de terrorisme et de l'extrémisme violent qui trouble le sommeil de nos frères des Savanes. Et dans cette même optique, prier pour le repos de l'âme de nos vaillants soldats qui sont tombés sur le champ de combats pour cette lutte pour la paix et la stabilité.

Les premières autorités avec la détermination sous la vision bienveillante du chef suprême des armées Faure Gnassingbé démontrent qu'elles son préoccupé par le bien-être des togolais. Dans nos différences qui sont d'ailleurs une richesse pour le pays, soutenons-les.

LM

Enjeux africains et internationaux

CONVERGENCE DE VUES ENTRE LOMÉ ET KIGALI

Le Togo et le Rwanda sont liés par d'excellentes relations de coopération qui se renforcent au fil du temps grâce à une même vision et à la convergence de vue de leurs dirigeants. Cette volonté commune d'approfondissement de ce partenariat s'est traduite encore une fois les 18

et de coopération entre les deux pays. Ils ont exploré d'autres domaines d'intérêt commun, et mutuellement bénéfiques pour les peuples rwandais et togolais. Ces échanges sont évocateurs de leurs ambitions stratégiques pour leurs pays. Le Président Faure Essozimna



et 19 janvier 2025 par la visite d'amitié et de travail du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé à Kigali. Le Président de la République était accompagné d'une importante délégation, comprenant plusieurs ministres et des hauts cadres de l'administration togolaise. Les deux dirigeants ont eu des entretiens en tête à tête, au cours desquels ils ont fait le point sur les relations d'amitié

Gnassingbé et le Président Paul Kagamé ont également présidé des échanges de haut niveau entre leurs délégations. Ils ont salué les solides relations d'amitié et de fraternité qui existent entre les gouvernements et les peuples rwandais et togolais et réaffirmé leur volonté de continuer, ensemble, à renforcer la coopération politique, économique et sociale. À cet effet, les deux dirigeants



ont souligné la nécessité d'accélérer la finalisation des accords déjà négociés. Il s'agit notamment de l'Accord général de coopération, l'Accord portant création d'une Commission conjointe permanente, l'Accord relatif aux consultations politiques périodiques, et l'Accord relatif à l'exemption réciproque de visa, l'accord relatif à la non-double imposition. Ces projets, ainsi que les nouveaux domaines de coopération, pourraient être examinés de manière plus approfondie et faire l'objet de signature à une date ultérieure.

Par ailleurs, les échanges entre les deux chefs d'État ont porté sur des questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun. Le Togo et le Rwanda sont des promoteurs d'une Afrique plus unie et forte, et ils partagent une vision commune pour le développement et la renais-

sance du continent, telle que consacré par l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. Lors de la visite du chef de l'État togolais, les ministres et les hauts cadres qui l'accompagnaient ont eu de larges discussions avec leurs homologues rwandais et ont convenu d'établir des partenariats dans les divers secteurs de coopération. Dans cet esprit, il a été également convenu de l'envoi de missions d'études réciproques pour approfondir les discussions techniques sur les différents domaines et secteurs de coopération.

À l'issue de sa visite, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a exprimé sa gratitude et sa haute appréciation au Président Paul Kagamé, au gouvernement et au peuple du Rwanda pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à sa délégation. « Au terme de ma visite de tra-

vail, à Kigali, je remercie chaleureusement mon homologue et frère, le Président Paul Kagamé, pour la qualité de l'accueil réservé à ma délégation et à moi-même. Je salue les perspectives prometteuses de renforcement de notre partenariat bilatéral, fondé sur les excellentes relations entre le Rwanda et le Togo. Nous avons également relevé une convergence de vues sur les enjeux africains et internationaux, jetant les bases de positions communes au service de notre continent », a écrit Faure Gnassingbé.

Le Président Paul Kagamé a remercié le chef de l'État d'avoir entrepris cette visite officielle en République du Rwanda et pour son ferme engagement à continuer de travailler en étroite collaboration pour renforcer les relations bilatérales entre le Rwanda et le Togo.

La rédaction

Le traitement partial de l'information par RFI

UNE CONDESCENDANCE PERSISTANTE ENVERS L'AFRIQUE

L'on ne cessera jamais de le dire, certains médias occidentaux continuent de jouer avec l'Afrique. Dommage qu'en ce 21ème siècle, où l'éveil des consciences bat son plein, mes médias perçus comme une référence en matière journalistique dans l'espace francophone, puissent surfer sur la fibre de la division et de la haine envers les peuples africains. C'est le cas RFI (Radio France Internationale) qui est souvent perçue comme une référence en matière de journalisme en Afrique francophone. Il est indéniable que RFI ait une audience fidèle sur le continent, et donc avec un impact indéniable sur la perception des réalités africaines. Cependant, une analyse approfondie de ses pratiques révèle



une tendance alarmante : un traitement condescendant et parfois biaisé des informations concernant certains pays africains. Il est frappant de constater que certains thèmes sont constamment mis en avant lorsqu'il s'agit de parler de l'Afrique : instabilité politique, corruption, conflits armés, et

autres problèmes sociétaux. Bien que ces questions soient réelles, elles ne représentent qu'une facette de la réalité africaine. En revanche, les initiatives positives, les progrès économiques et les succès sociaux sont trop souvent relégués au second plan, voire ignorés. Prenons l'exemple du traitement des élections en Afrique. RFI a tendance à insister sur les accusations de fraudes électorales et sur les tensions post-électorales, tout en minimisant les efforts réalisés pour améliorer la transparence électorale. De même, les réformes éducatives ou sanitaires, souvent soutenues par les gouvernements locaux, sont rarement couvertes avec la même intensité que les scandales ou les crises. Cette attitude conforte l'appréhension que se font certains activistes dits panafricanistes et beaucoup d'africains qui estiment que rfi fait une couverture sélective et partielle, sur la base d'une approche paternaliste qui pourrait être dictée par les dirigeants occidentaux. En effet, la ligne éditoriale de RFI semble parfois traduire

une vision paternaliste de l'Afrique. Il suffit de prendre les experts invités pour commenter les sujets en lien avec l'Afrique pour s'en apercevoir. Ces experts sont souvent des analystes occidentaux, ou des Africains vivant en dehors du continent, qui ne maîtrisent pas les réalités locales. Une pratique fait sciemment pour invisibiliser les voix authentiques et les perspectives émanant des acteurs locaux. De plus, certains termes utilisés dans leurs reportages contribuent à maintenir des stéréotypes. Par exemple, l'emploi fréquent de mots comme « chaos », « dictature » ou « sous-développement » renforce des clichés négatifs qui biaisent la compréhension du public international.

En tant que média d'envergure internationale, RFI a une responsabilité éthique dans le traitement de l'information comme nous enseignent les grandes écoles de journalisme qui sont d'ailleurs une émanation de l'occident. En choisissant de sur-représenter les aspects négatifs de l'Afrique, la radio contribue à perpétuer

une image dévalorisante du continent, ce qui influence les perceptions à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, nombreux sont les africains qui ne croient plus en cette radio. Les difficultés qu'ont eu certains médias dont RFI dans nombres de pays en Afrique, où certains ont décidé de les chasser ou de leur retirer les accréditations sont la conséquence de cette attitude. Il importe que RFI repense sa stratégie éditoriale et adopte une approche plus équilibrée et respectueuse des réalités africaines au risque de continuer par perdre nombre de ses auditeurs. Cela inclut de donner une place centrale aux voix locales, de diversifier les thématiques abordées et de reconnaître les efforts réalisés par les pays africains pour relever leurs propres défis. L'Afrique n'est pas un bloc homogène d'échecs et de conflits, mais un continent riche en diversités culturelles, en talents et en potentiels. Il est temps que les médias internationaux, dont RFI, reconnaissent cette réalité et contribuent à changer le narratif.

Ounatchin

Développement des pôles de croissance

SOKODÉ DOTÉE D'UN NOUVEAU MARCHÉ MODERNE

Le nouveau marché central de la ville de Sokodé a ouvert ses portes, le jeudi 16 janvier 2025, au cours

dynamique de développement économique et social du pays, traduisant ainsi l'intérêt particulier que le Président de la

sionnelles du pays. C'est également la preuve manifeste de la mise en œuvre progressive de l'agenda politique et socioéco-



d'une cérémonie de remise officielle de cette infrastructure marchande, présidée par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

La réalisation de cet ouvrage structuré et mieux adapté aux besoins des commerçants et des consommateurs, s'inscrit dans le cadre de la première et de la deuxième phase du Programme d'appui à la décentralisation (PAD).

Les travaux, d'une valeur de deux milliards de francs CFA, ont été financés par le gouvernement avec la contribution de l'Allemagne à travers la coopération allemande de développement (KfW).

L'opérationnalisation de cette infrastructure marque ainsi une étape importante dans la

République, porte au développement des collectivités territoriales et à une croissance inclusive et durable, conformément à la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Le ministre du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani a témoigné, au nom des acteurs du commerce, sa reconnaissance au chef de l'Etat pour sa politique de création des pôles régionaux de croissance, de proximité et son sens aigu d'écoute permanente pour satisfaire les besoins vitaux des populations.

« La présence du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé à cette cérémonie démontre une fois de plus sa proximité avec les populations à la base et les différentes couches socioprofes-



nomique du Président de la République et de sa vision d'un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance éco-



nomique inclusive et durable » a-t-elle déclaré.

Satisfait de l'aboutissement du projet, l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Dr Claudius Fischbach a salué l'engagement du chef de l'Etat pour le développement des collectivités territoriales et ses implications constantes dans la consolidation de la coopération germano-togolaise.

« Je salue les efforts du Togo dans la mise en œuvre du processus de décentralisation notamment la tenue des élections locales et régionales ainsi que la création et l'effectivité du

forts engagés pour développer une culture effective de la participation citoyenne à l'action publique et à la gouvernance locale » a-t-il précisé.

L'ouvrage est aussi destiné à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et à favoriser l'autonomisation économique et financière des femmes, qui représentent une part significative des acteurs économiques dans cette région.

A cet effet, les bénéficiaires représentés par la présidente des femmes du marché, Mme Amina Gado, ont remercié le chef de l'Etat pour la mise en

service de cette infrastructure

Suite à la page 7

Préfecture de Bassar

L'ASSOCIATION EBBA ET LES CADRES NATIFS DU MILIEU DOTENT LE LYCÉE DE BASSAR D'UNE SALLE INFORMATIQUE ÉQUIPÉE DU MATÉRIEL

Le vendredi, 17 janvier 2025 a eu lieu dans l'enceinte du lycée de Bassar, une cérémonie de remise officielle d'une salle informatique. C'est le Directeur régional de l'éducation de Kara, Kirong Patibouyou représentant le ministre des enseignements primaire et secondaires qui a présidé cette cérémonie en présence du Préfet de Bassar, le Colonel Bonfoh Faré Jean, des députés à l'assemblée nationale, d'une délégation du ministère, des représentants du corps enseignant du Lycée de Bassar, les parents d'élèves et les cadres natifs de Bassar.

Dans son intervention, le re-

présentant du ministre a félicité les donateurs pour leur démarche qui selon lui va contribuer à agrandir la quantité du matériel pédagogique en faveur des élèves. Il exhorté les apprenants et à faire bon usage du matériel informatique.

Cette action salutaire est à l'actif du mouvement EBBA (Ensemble pour Bâti Bassar) avec l'appui des cadres natifs de Bassar et le ministère des Enseignements Primaires et Secondaires.

Le matériel d'un montant de 5.315.310 F CFA est composé des ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables, des accessoires informatiques et



d'une connexion Wi-Fi gratuite.

Cette cérémonie placée sous le sceau de la Promotion des filières scientifiques au Lycée de

Bassar, a été aussi l'occasion de sensibiliser les apprenants sur l'importance des études en général et des filières scientifiques en particulier, la culture

de l'excellence, l'orientation vers les métiers de l'avenir, et les grossesses en milieu scolaire.

selon les donateurs, "il s'agit d'appuyer les multiples efforts faits par le gouvernement dans le secteur de l'éducation"

Pour encourager les élèves à plus d'ardeur, les meilleurs d'entre eux ont bénéficié des bourses d'étude d'un montant de 800.000 FCFA mobilisés par les cadres Bassar réunis autour du Mouvement EBBA. La cérémonie a été animée par des élèves artistes en herbe du lycée de Bassar dont les prestations ont été appréciées par le public.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 20 AU 27 JANVIER 2025

ADONAI Face motel plantation, entre commissariat d'agoè et FIL O Parc, 03 BP31008 22 50 04 05	22 51 91 71	M'BA 13 BP 341 Lomé. Route de Kovié, 500 mètres après le marché de LEGBASSITO. 70 27 81 81
ADOUNI Vakposito logogome, carrefour AISED 70 39 39 39	EL NOUR Alinka non loin du CMS Togblékopé2 97799374	MAELYS 10620, boulevard Malfakassa, en face de NETADI, Bè Kpota, 2 BP 604 22 27 60 19
AKOFA 2030, avenue maman ndanida amotivé, BP 514 22 40 66 68	EL-SALI Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quaincaillerue MACO 70 12 44 44	MAINA Marché Agoè-Assiyé 70 43 65 34
AMEN Marché Adétikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90 88 55 88	EMMAUS Route de Mission-Tové, Agoè-Nyivé BP 20492 70 40 25 40	NABINE Site à Agoè Anomé, dit plateau (Route Bar le Plateau) 93 36 26 26
BEL AIR 1 rue du commerce, face cinéma OPERA BP 13115 22 21 03 21	EPIPHANIA Rue Lapampa, carrefour Agbénadon, Adidogomé, 04 BP 30446 70 40 10 52	NATION Totsi en face de l'agence ECOBANK 22 25 99 65
BESDA 2, rue Batoumé, Bawakondji, Assahoun, BP 70 23 37 10 56	FOREVER 142, avenue des kondona, forever, BP 4884 22 26 11 77	NOTRE DAME DE LA TRINITE 30, Bd. De la paix, super Taco, BP 60154 98 46 50 88
BIEN ETRE Boulevard du haho, hédzranawoé, BP 2933 22 26 45 16	GANFAT Agoè Daliko près du Carf EDEM (Camp GP) 22 55 08 15	OBSERVANCE SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp FIR 22504860
CHRIST ROI Raffinerie vers le petit marché, kagomé, BP 1409 22 27 46 66	GBOSSIME 405, Bd. De la Kara, Gbossime, BP 80859 22 22 50 50	RAOUDHA 4495, Bd. Du Zio, Hédzranawoé, 3 BP 30153 91 61 33 32
CONSEIL Carrefour du CEG Sagbado Logoté 93 10 92 92	HYGEA Derrière Lycée de Baguida 99 27 36 36	SANTA MADONA Kégué, face Kader COUGBADJA et l'Eglise catholique Ste Thèrese 70 01 03 03
DE LA CHARITE Non loin de CEG agoè nyivé centre, BP 7856 22 25 12 60	IRIS Amadahomé, Imm. Havon, non loin de la station de service CAP, Rue 50 m à côté de Casses Auto 91684804	SANTE 674, rue du chemin de fer, 01 BP 1236 22 21 58 41
DE LA CITE Bd ; du 30 Août cité n'danida BP 8461 22 25 01 25	KELEGOUGAN Agoè-Kélégougan voie contournement à 100 m du Total Kélégougan et du bar Obrigado 92953838	SATIS Face CEG Koshigan, Agoè, BP 8519 23 38 26 65
DE LA MAIRIE Nyékonakpoè, en face de la mairie centrale 22 21 26 39	LA MISERICORDE 52, Boulevard, de l'Oti, Bè-kpota, BP 8223 96 80 09 45	SOURCE DE VIE Bd. De la victoire, Face Collège protestant, BP 147 22 22 45 71
DELALI Face CMS de cacaveli, 04 BP 225 93 64 53 72	LAUS DEO Route de Léo 2000, face clinique Bethesda, Adidoadin, 05 BP 212 22 25 15 05	VERSEAU Rte d'Aného, à côté de Maison Bateau, Baguida, BP 60660 90 01 90 29
PHARMACIE DENIS Agoè Kové, Carrefour2 KPOGLI 93 08 46 40	LE BON SAMARITAIN Rue Pa de Souza, près Hôpital de Bè, BP 616 22 21 45 30	VERTE Avenue du RPT Bè Klikamé, BP 81297 22 25 03 26
DES OLIVIERS 266 boulevard Félix Boigny, Akodésséwa, BP 8480 22 27 01 34	LE ROCHER Agoè Zongo, sur la nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf 92 30 06 56	VITAFLORE Baguida, BP 80531 22 27 06 36
DODJI Ségbé Akato, Immeuble Akato Plage non loin deZ l'église Catholique d'Akato 70291677	LUMEN Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29 23 38 68 36	ZOPOMAHE Zopomahe, sur la route Zossimé - Zanguera à côté de la salle des témoins de Jehovah 96283410.
DU POINT E 506, rue 129, Aflao Gakli, djidjolé, 08 BP 8589		

LES CADRES UNIR BASSAR ÉCHANGENT LES VŒUX DE NOUVEL AN AVEC LES MILITANTS DE BASE

A l'orée du Nouvel an 2025, les cadres Bassar du Grand Parti Union pour la République (Unir), ont échangé avec les militants et les populations à la base de la préfecture de Bassar les vœux de Santé, de Prospérité et de Paix profonde.

Ces échanges de vœux qui se sont tenus le samedi 18 janvier 2025 dans la commune de Bassar1 a été l'occasion de rappeler aux militants et à la population, la nécessité de continuer par cultiver la vivre-ensemble et l'acceptation de l'autre pour une cohésion sociale et politique pacifique dans le milieu et partant sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom des cadres UNIR du grand Bassar, le Professeur Tchoungou DARRE, ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a rappelé les vœux qui sont chers au président du parti, chef de l'Etat, le président de la république Faure Gnassingbé.

« Vous savez que notre président de la république, chef de l'Etat, qui est aussi le président de notre



grand parti, se bat pour que la paix, la stabilité et la sécurité règnent dans notre pays, afin que tous les projets de développement puissent être mis en œuvre. Et si nous avons au Togo quelque chose de rare, appréciée et très enviée, c'est bien la paix. Nous devons continuer alors par soutenir le chef de l'Etat dans son combat pour notre propre cause, en prenant des initiatives et en posant des actes qui nous garantiront cette paix. Ne cédon jamais aux provocations, mais restons vigilants pour dénoncer et barrer la route aux esprits malins qui auront de mauvaises intentions », a laissé entendre le Professeur Tchoungou DARRE qui a saisi l'occasion pour inviter les populations à suivre les mesures sanitaires afin d'éviter la propagation de l'épidémie de méningite qui se vit dans la région. Le porte-parole des militants de base, le Secrétaire Préfectorale Unir Bassar, a rassuré les cadres du part de l'engagement sans faille des militants et militantes aux côtés du président Faure Gnassingbé. Il a au nom des militants, prié pour que Dieu puisse continuer par accorder au chef de l'Etat, une bonne santé, « afin qu'il continue son œuvre salvatrice qu'est le combat pour la paix, la stabilité et la sécurité du pays, pour le bonheur des togolaises et des togolais et de tous ceux y résident ». Il a enfin rappelé les grands défis et enjeux politiques de cette nouvelle année 2025 et exhorté les militants et sympathisants à plus de courage politique pour les échéances qui s'annoncent. D'autres interventions ont incité les militants à une grande mobilisation pour faire des élections sénatoriales une réussite.

LM

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Grand rapport annuel

LES FAT RÉAFFIRMENT LEUR LOYAUTÉ ET ENGAGEMENT FACE AUX MENACES SÉCURITAIRES

La session annuelle du Grand Rapport des Forces armées togolaises (FAT) s'est tenue le lundi 13 janvier 2025 à Lomé, sous la présidence du Président de la

nouvelles menaces», a été l'occasion pour les FAT de faire le bilan de l'année écoulée, recevoir les directives du Président de la République, chef des armées et de formuler des pers-

l'Etat et lui ont exprimé leur loyauté pour sa vision pragmatique en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité ainsi que ses efforts de renforcement des capacités opérationnelles et de modernisation de l'institution militaire, malgré la conjoncture économique. Elles ont aussi exprimé leur gratitude au chef de l'Etat pour l'approche holistique des questions de sécurité dans notre pays en particulier dans la région des Savanes.

« Les FAT témoignent leur reconnaissance au Président de la République pour les efforts sincères consentis dans la mise à disposition des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Nous saluons la réalisation des projets et programmes de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés dans la région des Savanes ». A cet effet, les officiers supérieurs ont réitéré le soutien des FAT à toute initiative du Président de la République visant



République, Faure Essozimna Gnassingbé, chef des armées. Cette revue stratégique placée sous le thème « Ajustement structurel et systémique de notre outil de défense face aux

pectives pour les programmes opérationnels à venir. Au cours de la présentation du Rapport, les Forces armées togolaises (FAT) ont rendu un hommage appuyé au chef de

à consolider la paix, la stabilité et la souveraineté de la République Togolaise.

« Les Forces armées togolaises renouvellent leur engagement au Président de la République, chef des armées, à servir avec loyauté et fidélité au cours de cette nouvelle année 2025 et à défendre avec bravoure et honneur l'intégrité du territoire national face aux attaques ». Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a félicité les forces de défense et de sécurité pour leur bravoure et leur détermination à assurer avec dextérité la sécurité de notre pays. Il les a encouragés à œuvrer avec vigilance permanente en vue de garantir la protection des

paisibles citoyens et des biens. Le chef de l'Etat a réaffirmé son engagement à poursuivre les efforts de modernisation de l'armée en vue de renforcer leurs capacités stratégiques et opérationnelles.

Le Grand Rapport des Forces armées togolaises est une rencontre annuelle des Officiers supérieurs autour du Président de la République, chef des armées.

L'édition 2025 traduit une fois de plus des efforts constants en matière de renforcement des capacités opérationnelles, de modernisation des équipements et de promotion d'une armée professionnelle au service de la nation et de ses citoyens.

Succession de Feu Abosse Sotome

LE SIEUR KOUMONDJI KOMLANGAN TÉTÉ SAMUEL DÉSORMAIS DANS LE VISEUR DES AYANTS DROIT

L'affaire dans la succession de feu Aboossé Sotome continue de secouer la famille. Désormais c'est le sieur Koumondji Komlangan Tété Samuel qui est au coeur des intrigues.

Et pourtant à ses enfants, feu Abosse Sotome de son vivant avait dit et même insisté que tout différend lié à ses biens soit réglé entre eux, s'appuyant sur assertion selon laquelle «le linge sale se lave en famille». Selon les informations de sources bien indiquées, Abosse Sotome avait surtout recommandé de ne pas trainer son nom devant les tribunaux. Mais malheureusement, son vœu ne sera pas respecté, six ans après sa mort, au vue de la division qui règne en ce momen au sein de la famille dans la partage des biens. Après avoir accusé la justice, désormais c'est le sieur Koumondji Komlangan Tété Samuel qui est dans le viseur des ayants droit.

Dans un mémoire à notre disposition porté par ABOSSÉ Kokou Apélé, ABOSSÉ Abla Digbodi, ABOSSÉ Emmanuel Leopold, ABOSSÉ Mawuto Akouvi, ABOSSÉ Mawuenyig a n , A B O S S E Komlan, GOGOHO Kossiwa,

tous héritiers de feu ABOSSÉ Sotomé, demeurant et domiciliés à Lomé, représentés par ABOSSÉ Kokou Apélé, demeurant et domicilié à Lomé, ces héritiers évoquent des malversations avec falsification des documents fonciers de la succession par certains individus qui ont été d'ailleurs inculpés pour « faux et usage de faux ». En toile de fond, ils accusent le sieur Koumondji d'être à l'origine de leurs déboires.

Selon l'aîné de la fratrie Kokou Apélé Abosse, au lendemain du décès de leur père, le sieur Koumondji s'est approché d'eux pour proposer la vente de l'entrepôt de leur père situé dans la zone portuaire. Suite à leur refus, il les avait assignés en partage avec l'appui de leur tante-veuve de leur père. « C'est à partir de là que tous nos problèmes ont commencé », se remémore-t-il.

Dans la foulée, il a réussi à faire changer le notaire de la succession. Pendant qu'ils faisaient l'inventaire des biens, Léopold Abosse, un autre héritier a été arrêté et gardé à vue à la Brigade Territoriale le 15 mars 2021 pour « casse et violences à la maison familiale à Gbenyedzi. » Il sera relâché

trois jours plus tard car les plaignants ne se sont pas présentés, l'officier leur a demandé d'aller régler le problème en famille, poursuit-il.

Entre temps, le sieur Kokou Abosse et ses frères disent avoir constaté des malversations avec falsification des documents fonciers de la succession. A la suite d'une plainte, Samuel Koumondji et d'autres complices ont été inculpés pour « faux et usage de faux. »

« Alors que j'étais malade, très souffrant, grabataire, paralysé depuis plus de huit mois pour poux de reins, j'ai été interpellé et jeté en prison en juin 2023. On m'accuse d'avoir jeté des cailloux dans la maison du vieux à Agoè-Anome où habite ma tante. Comment cela peut-il être possible ? Moi qui n'arrivais pas à faire seul mes besoins, me retrouver en prison pendant neuf jours à cause des biens de mon père, j'ai failli y laisser ma vie. Avant qu'on ne me libère sans procès le 23 juin 2023, c'est Samuel Koumondji qui s'est présenté à la prison avec un plan de partage et on m'oblige à prendre un engagement qu'à ma sortie, je ne vais plus me mêler de cette affaire

de succession.

Il a demandé que les héritiers signent le projet de partage et qu'ils s'engagent à ne plus le poursuivre en justice et le notaire qu'on refusait soit confirmé », confie Léopold Abosse toujours convalescent.

Pour lui, l'intrusion de Samuel Koumondji doit cesser afin de laisser libre court à la justice de faire son travail en toute impartialité.

Contacté par la Rédaction par courrier en date du 5 décembre 2024, Samuel Koumondji a rejeté toutes les accusations. Il dit ne pas vouloir rentrer dans le fond du dossier pendant devant la justice. « Ce dossier dépasse toutes les imaginations. Ce dossier commence par m'énervé parce qu'il faut avoir fait quelque chose de pénal pour qu'on te traite au pénal. Je ne veux pas suivre le jeu de ces gars-là pour tomber encore sur le coup d'une autre infraction. Ils multiplient les procédures alors que le dossier est pendant devant le juge d'instruction, le secret de l'instruction oblige qu'il n'y ait pas de publication en ce moment », avance-t-il courant fin décembre. Il nous a « brossé un peu la chose. Je n'ai pas connu Sotome avec ses enfants. Je l'ai connu quand j'avais moins de 10 ans avec mes parents. Le lien qui nous unit, c'est la religion de pentecôte. »

S'agissant des accusations de falsification de dossier foncier sur la propriété de feu Abosse Sotome, il précise : « J'avais construit mes bureaux sur

deux lots à Bè-Gbenyedzi, j'ai acquis encore un 3ème lot à côté. Après, leur papa me visitant presque chaque jour, a demandé que je lui revende ce 3ème lot qui n'est pas encore occupé. C'est tout le problème. J'avais d'abord refusé mais après les interventions de mes parents, j'ai finalement accepté. Mais le vieux a à son tour revendu le terrain sans m'aviser. Plus tard, le nouveau propriétaire a voulu revendre et je l'ai racheté. A ma grande surprise, un samedi soir, on me convoque et on me tend un reçu établi en 1999 à un certain Gbenyedzi dont le numéro de la carte d'identité se trouve être le mien. Et il est écrit en bas que c'est moi qui aurais vendu ce terrain à Abosse Koffi Paul représenté par sa mère en 1999 alors que Paul est né en 2008. Voyez-vous le faux qui est fait là-bas ? Quelqu'un qui est né en 2008 et qui achète un terrain en 1999. Or, j'ai régulièrement acheté le terrain et j'ai tous les papiers. Je ne me reproche de quoi que ce soit. Je ne vis pas de leurs histoires. Ils n'ont qu'à continuer », conclut-il un peu amer.

Kokou Apélé et ses frères affirment ne pas être contre le projet de partage partiel. Mais en droit, le pénal tient le civil en l'état, ils demandent que tout soit vidé avant ce partage. Vivement que le ministre de la justice saisi de cette affaire fasse triompher le droit pour faire revenir la paix sociale dans cette fratrie.

Rehaussement du seuil d'assujettissement à la TVA

LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE L'OTR RAPPELLE LES TERMES



CIRCULAIRE

N° 001/2025/OTR/CG/CI

RELATIVE AU REHAUSSEMENT DU SEUIL D'ASSUJETTISSEMENT A LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

La loi n° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025, a rehaussé le seuil d'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), fixé par l'article 177 du Code Général des Impôts (CGI). Ce seuil, initialement de soixante millions (60 000 000) de francs CFA, est porté à cent millions (100 000 000) de francs CFA.

Ainsi, pour compter du 1er janvier 2025, sont tenues de facturer et de reverser la TVA, les personnes physiques ou morales qui effectuent d'une manière indépendante à titre habituel ou occasionnel, une ou plusieurs opérations soumises à la taxe, quels que soient le statut juridique de ces personnes, leur situation au regard des autres impôts et la forme ou la nature de leur intervention, lorsqu'elles réalisent un chiffre d'affaires supérieur à cent millions (100 000 000) de francs CFA.

De ce fait, l'assujettissement à la TVA des entreprises qui sont au régime du Réel sans TVA, sous réserve des entités exonérées, prend effet à compter du premier (1er) jour du mois du franchissement du chiffre d'affaires ci-dessus indiquée.

Les assujettis au 31 décembre 2024, dont le chiffre d'affaires n'atteint pas le nouveau seuil, continuent d'observer leurs obligations déclaratives et de paiement pendant trois (03) exercices consécutifs conformément à l'article 177 alinéa 3 du CGI.

En conséquence, durant cette période triennale qui court du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, toutes les entreprises relevant du régime du

Page 1/2

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDEREE POUR BATIR
www.otr.tg

réel avec TVA suivant l'ancien seuil, conservent leur statut d'assujettis ainsi que les obligations fiscales y relatives. Elles restent, à cet effet, redevables de l'accomplissement de leurs obligations habituelles de facturation, de collecte, de déclaration et de versement de ladite taxe indépendamment du rehaussement de seuil intervenu.

Elles perdront leur statut d'assujettis si à l'issue de cette période, leur chiffre d'affaires reste inférieur au nouveau seuil de cent millions (100 000 000) de francs CFA.

Cependant, les entreprises assujetties sur la base de l'ancien seuil qui souhaitent renoncer à leur assujettissement du fait du non franchissement du nouveau seuil avant l'expiration du délai de trois (03) ans susmentionné, doivent introduire une demande de changement de régime auprès du Commissaire des Impôts.

En ce qui concerne les entreprises ayant volontairement opté pour leur assujettissement à la TVA, elles sont tenues de poursuivre leurs obligations déclaratives et de paiement pour une période de cinq (05) ans à compter du 1er janvier suivant l'exercice de leur option, conformément à l'article 176 alinéa 2 du CGI.

Pour rappel et ce conformément aux dispositions de l'article 177 alinéa 2 du CGI, indépendamment du seuil du chiffre d'affaires réalisé, les personnes morales ou physiques exerçant une profession libérale ainsi que les titulaires de charges et offices, sont assujettis de plein droit à la taxe sur la valeur ajoutée. Il en est de même pour les personnes physiques ou morales exerçant la profession de commissionnaires de transports aériens et/ou maritimes, d'agents de frêt aérien et maritime, de commissionnaires agréés portuaires, des consignataires de navire et les professions d'expertise maritime.

Le Commissaire des Impôts est chargé de l'application de la présente circulaire qui prend effet à compter du 1er janvier 2025 et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 14 janvier 2025

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Koton B. THODIE

Page 2/2

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDEREE POUR BATIR
www.otr.tg

Développement des pôles de croissance

SOKODÉ DOTÉE D'UN NOUVEAU MARCHÉ MODERNE

Suite de la page 4

marchande et d'autres réalisations qui répondent à leurs attentes.

A la fin de la cérémonie, le chef de l'Etat a visité le marché où il s'est entretenu avec certains acteurs.

Le nouveau marché moderne de Sokodé est un complexe

commercial qui dispose d'un bâtiment principal d'une emprise de 2025m² à deux niveaux avec une capacité de 36 boutiques et 508 espaces de vente, et d'un bâtiment annexe à deux niveaux également avec une capacité de 44 boutiques et 128 espaces de vente.

A cela s'ajoutent un bâtiment de boutiques et un bloc admi-

nistratif à deux niveaux d'une emprise de 868m² comprenant 180 boutiques, deux bureaux et une salle de réunion.

Le site abrite aussi deux hangars d'une capacité totale de 176 espaces de vente, un espace non couvert offrant 26 places de vente et un magasin de stockage d'une capacité de

400 tonnes et plusieurs ouvrages connexes.

Le Programme d'appui à la décentralisation (PAD) est une initiative conjointe des Etats togolais et allemand financée par la Coopération financière allemande (KfW), le gouvernement togolais et les communes bénéficiaires. Plusieurs infrastructures ont été déjà réali-

sées dans le cadre de cette initiative notamment les marchés modernes de Kpalimé et de Tsévié.

Les initiatives en cours sont entre autres la construction de grands marchés modernes à Aného et à Sotouboua et d'un petit marché à Agbonou dans l'Ogou1.

La rédaction

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



Mioney
devient

mixx

By **Yas**

www.yas.tg @ in f Service client : 888